



EDITION N°2 - MARS 2013

BULLETIN DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA
RESIDENCE LE GEMMA



Le Gemma'dire

Propreté des montées

NE PAS SALIR, C'EST MIEUX ET MOINS CHER!

Chers copropriétaires nous vous rappelons que le nettoyage des parties communes est le 2^{ème} poste budgétaire. C'est l'affaire de tous, voici quelques règles de bon sens:

- Respecter les parties communes
- Eviter de mettre des traces de doigts sur les panneaux en inox de l'ascenseur
- Vérifier l'étanchéité des vos sacs poubelles afin d'éviter les traces de jus de poubelle
- Ranger les sous-sols et les caves
- Ne pas laisser traîner les prospectus
- Etre responsable de ses animaux
- Utiliser les paillassons
- Bien utiliser les containers
- Ne pas laisser d'épaves ou d'encombrants
- Ne pas jeter de mégot de cigarette dans les sous-sols



Circulez, il n'y a rien à voir...

ACCES PARKING EXTERIEUR



Comme chacun d'entre nous a pu le remarquer concernant le stationnement :

L'anarchie règne en maître...

Suite à la dernière AG, il a été décidé de mettre en place des arceaux au niveau des bâtiments C et A et une barrière à l'entrée de la copropriété. L'installation **se fera avant la fin du 2^{ème} trimestre 2013.**

C'est qui ?

MEFIEZ-VOUS DU GRAND MECHANT LOUP...



Chers copropriétaires nous vous rappelons de ne pas faire entrer dans l'immeuble n'importe qui (colporteur, mendiant, etc...) Il est conseillé de vérifier l'identité de la personne. En effet un petit tableau situé dans le hall au 3^{ème} étage du bâtiment C a été volé.

Dommage ouvrage

LES EXPERTS D'ANNECY - SAISON 2

Un nouvel expert a été mandaté, suite à la révocation de M. Fromage par la MAF. L'historique du dossier sur les sinistres des sous-sols est en cours de transmission.



Le Conseil Syndical a fait établir par constat d'huissier les malfaçons et désordres des sous-sols. Afin de nous prémunir en cas d'une action en justice éventuelle.

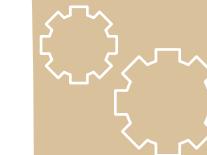
Modification du règlement de copropriété

CONSEIL DE MAITRE JEAN CAISSE

Chers copropriétaires vous venez de recevoir la convocation de la prochaine AG ainsi que la modification du règlement de copropriété (*enfin après 3 ans*) concernant la répartition plus juste du chauffage entre la crèche et nous ainsi que la consommation réelle pour Eau Chaude Sanitaire. En cas d'incompréhension de ce règlement, n'hésitez pas à demander des explications aux membres du Conseil Syndical.



Ce vote est très important pour l'avenir budgétaire de la copropriété. Tous les copropriétaires devront être présents à l'AG ou à défaut donner leur pouvoir à un membre du CS.



© CONSEIL SYNDICAL «LE GEMMA»

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

M. Eric Mandallaz

RESPONSABLE EDITORIALE

M. Fatih Bellachia



COURRIEL

cs-le-gemma@yahoo-groups.fr

WEB

<http://residence-le-gemma.e-monsite.com/>

CONSEIL SYNDICAL	
Membre	Bâtiment
Eric MANDALLAZ*	C
Alain MACHET	C
Fatih BELLACHIA	C
Aïda ABDELGHANI	C
Lydie BENITO	C
Jean-Michel MARCHELLO	D

* Président